

CHANGER

Être acteur de sa santé au travail

Comment évaluer ses risques efficacement tout en impliquant l'ensemble de ses collaborateurs ?

La crèche Babilou, située à Plaisir dans les Yvelines, est un établissement avec une organisation à taille humaine accueillant des enfants en bas âge. Sa mission est d'accompagner chaque enfant dans la construction de son identité, sa découverte de lui-même et son éveil, tout en respectant son propre rythme. Après une première collaboration avec son Service de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) pour la réalisation de la « Fiche d'Entreprise », **Marie Chaumeil, directrice**, a souhaité être accompagnée pour élaborer

le Document Unique (DU). Le DU a pour objectif de présenter un inventaire et une hiérarchisation des risques liés à l'activité de l'entreprise ainsi que les mesures pour les prévenir. Cependant, pour des professionnels peu familiers avec la démarche d'évaluation des risques, son élaboration peut poser des questionnements et nécessiter une aide méthodologique... Ainsi, Matthieu Bauchet, conseiller en prévention, a proposé à la directrice de la crèche une méthode innovante basée sur la gestion participative des risques... Éléments d'explications !

S'engager dans une dynamique d'évaluation !

Au départ Marie Chaumeil n'avait pas de référence particulière sur la manière d'aborder l'évaluation des risques. Ainsi Matthieu Bauchet lui a présenté le « guide de concertation "DEPARIS" » - Dépistage participatif des risques - (**Voir encadré**). Bien qu'il existe un guide de base, il est également décliné en fonction de différents secteurs d'activité. « Cette stratégie permet d'utiliser les moyens et les compétences nécessaires » précise le préventeur. La directrice s'est donc servie de l'outil destiné

sinistralité, organisation, ambiance de travail, etc.) sont présentées et amènent ensuite une discussion avec les salariés sur telle ou telle situation : « *Qui peut faire quoi? Quand? Et comment?* ». L'objectif de cette méthode est l'apport de solutions individuelles et collectives. A cette issue, un plan d'actions à court et long terme a été établi. Des petits aménagements ont déjà été mis en place notamment sur l'organisation du travail et le matériel. « *Par exemple, nous avons introduit des feuilles de suivi des tâches pour la gestion des stocks et construit un livret d'accueil pour les nouvelles collaboratrices* » explique la responsable. « *Je l'ai également conseillée sur le choix de tabourets de crèches à roulettes* » poursuit Matthieu Bauchet. En revanche, si un problème est non-résolu, « *nous accompagnons l'entreprise et apportons notre expertise grâce aux compétences de l'équipe pluridisciplinaire* » précise t-il.

Améliorer les conditions de travail avec l'ensemble de l'équipe

Comme le souligne Matthieu Bauchet, « *l'outil DEPARIS amorce la discussion pour impliquer la participation des salariés.* » De son côté Marie Chaumeil est ravie de cette approche, « *c'est un apport de solutions concrètes qui peuvent être mises en place avec peu de moyens et permettent d'améliorer le quotidien au travail.* » L'approche participative de la méthode offre à chacun la possibilité d'élargir sa vision sur le travail effectué mais surtout de libérer sa parole. « *Chacun est force de proposition : l'amélioration des conditions de travail se fait avec l'ensemble de l'équipe* » ajoute-t-elle. D'ailleurs, le sentiment d'être prises en considération a renforcé l'investissement des salariées et leur esprit d'appartenance à l'entreprise. Selon la directrice « *elles sont davantage impliquées dans leur quotidien et sont devenues actrices de leur santé au travail.* »

Une vision concrète des risques

La méthode participative permet une approche concrète de l'évaluation des risques professionnels : l'employeur acquiert une vision globale et une

connaissance ciblée des risques existants dans l'entreprise ; quant aux salariés, ils prennent conscience de « leurs » risques ! Selon Matthieu Bauchet le guide de concertation DEPARIS est « *accessible à tous. Il n'est pas besoin d'être un spécialiste en prévention pour mettre en place un plan d'actions concret et adapté.* » Satisfaite de cette démarche novatrice, Marie Chaumeil a désormais une autre vision de l'aide apporté par son SSTI : « *son rôle ne se résume pas uniquement à des visites médicales périodiques, il ouvre à des prestations de conseil et d'accompagnement.* » Maintenant que le Document Unique est élaboré, Marie Chaumeil a l'intention d'exploiter cet outil à l'occasion du nouveau projet d'établissement de la crèche : « *un bilan plus que positif car les salariées sont intéressées pour qu'on retravaille sur sa mise à jour !* » ■

LA MÉTHODE DEPARIS : DÉPISTAGE PARTICIPATIF DES RISQUES

- L'outil de dépistage participatif des risques DEPARIS est conçu pour être utilisé par les travailleurs et leur encadrement afin de faire le point le plus objectivement possible sur la situation de travail qui est la leur quotidiennement et qu'ils sont les seuls à bien connaître.
- Ils sont ainsi idéalement au centre de l'action de prévention pour débattre des détails pratiques permettant de réaliser le travail dans les conditions optimales pour eux et pour l'entreprise.
- Il se présente sous forme de différentes rubriques notamment : l'organisation technique entre postes, les risques d'accidents, les manutentions, les différentes ambiances de travail, les relations de travail...

Infos supplémentaires : <http://www.sobane.be>

aux crèches, qu'elle a ensuite réadapté selon les particularités de son établissement. Une fois la procédure d'évaluation mise en place, « *j'ai créé deux groupes de travail homogènes répartis selon les fonctions des salariées* » dit-elle. Pour Matthieu Bauchet, « *l'aspect participatif contribue à donner une dynamique dans l'évaluation et la recherche de solutions adaptées.* » Ainsi, Marie Chaumeil a animé plusieurs réunions auprès des deux groupes de travail, au cours desquels les aspects principaux de la vie au travail sont passés en revue. Au programme : 17 rubriques (locaux,